

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	25 (1923)
Heft:	4
Artikel:	La voie romaine des Gorges de Covatannaz sur Yverdon
Autor:	Bourgeois, V.-H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-160245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH
NEUE FOLGE □ XXV. BAND □ 1923 □ 4. HEFT

La voie romaine des Gorges de Covatannaz sur Yverdon.

Par *V.-H. Bourgeois.*

Yverdon, l'Eburodunum des romains, avait une certaine importance militaire qu'explique sa situation géographique; placée au croisement de plusieurs routes de premier rang, la cité était protégée d'un côté par le lac, d'un autre par l'immense et impraticable marais, puis enfin par une rivière. Une bonne garnison pouvait arrêter une armée ennemie s'avancant pas la vallée des lacs de Bienne et de Neuchâtel dans la direction du Léman.

A cette époque la route arrivant d'Avenches pénétrait dans l'intérieur du Castrum d'Yverdon par une porte située sur le côté oriental et dont les restes ont été mis à jour pendant les fouilles exécutées en 1906, et qu'on peut appeler, comme celle d'Avenches, la «porte de l'Est». Elle traversait le camp, se dirigeait à l'Ouest en ligne droite, sortait de l'enceinte fortifiée et passait la Thièle sur un pont de pierre dont Rochat dit que les restes se voyaient au fond de l'eau de son temps; Crottet mentionne qu'en 1788 on retira de la rivière à cet endroit trente deux pierres de taille.

Un réseau de routes reliait Yverdon aux autres cités romaines. Outre les deux tronçons venant de Lausanne par Chavornay et par Orbe, une voie conduisait à Avenches par Clendy, Cheseaux, Villars-Epenay, la Maugettaz, Yvonand, la Tour de la Molière et Payerne. Un autre embranchement arrivait également à Payerne en passant par Pomy, Donneloye et Combremont le Petit.

Le pied du Jura était longé depuis Orbe et Baulmes par un chemin passant à Vuitembœuf, Champagne, Onnens, et connu encore aujourd'hui sous le nom de «la Vy d'Etraz».

La route indiquée par Bonstetten d'Yverdon à Orbe par Trécovagnes et Suscévaz est contestée avec des arguments sérieux par Rochat qui la fait

passer par le pied des collines au Nord de la plaine de l'Orbe. Le fait d'avoir trouvé à Trécovagnes un milliaire romain ne suffit nullement à conclure que la route passait par ce village; il est beaucoup plus probable que ce milliaire provient de l'autre côté de la plaine de l'Orbe, de la route romaine qui passait à Essert-Pittet, et qu'il aura été transporté ensuite de circonstances que nous ignorons, dans le village de Trécovagnes.

Une voie romaine reliait Yverdon directement à Pontarlier et Besançon en traversant le Jura par les Gorges de Covatannaz.

Elle passait par Montagny, puis un peu à droite d'Essert, ensuite à Peney pour arriver à Vuitebœuf où elle rejoignait le chemin venant directement de Baulmes



Fig. I.

et continuant le long du pied du Jura. L'ancienne route qui de Montagny passe devant le cimetière de ce village et, longeant les hauteurs, rejoint la chaussée un peu en dessous d'Essert, doit indiquer à peu de chose près le tracé de la voie romaine.

La table de Peutinger indique aussi clairement cette route conduisant directement d'Eburodunum à Abolica; c'est même la seule figurant sur cette carte, qui, d'Avenches et passant par Yverdon, s'en va directement à Abolica et Besançon.

Au sortir de Vuitebœuf la route se dirigeait à droite, et se confond aujourd'hui avec le sentier conduisant à Grange la Côte. De là elle retournait sur la gauche, montait d'abord modérément, tout en se dirigeant vers les gorges même, et peu à peu, avec une pente sans cesse accentuée, elle arrivait au-dessus des grandes parois de rochers.

C'est dans ce parcours là que les restes de notre route sont encore visibles de la façon la plus probante et la plus intéressante. En effet, à chaque segment où la route passe sur le roc vif, on voit les sillons profonds dans lesquels roulaient les roues des chariots. Ces sillons sont éloignés de centre à centre de 1,08 m. à 1,10 m., et ont une profondeur atteignant et même dépassant 30 cm. (fig. 1 et 2).

L'ancienne manière de voir dans ces sillons l'effet naturel de l'usure occasionnée par le roulement des chariots doit être abandonnée, et ici nous avons la preuve incontestable que ces sillons ont bien été creusés volontairement par

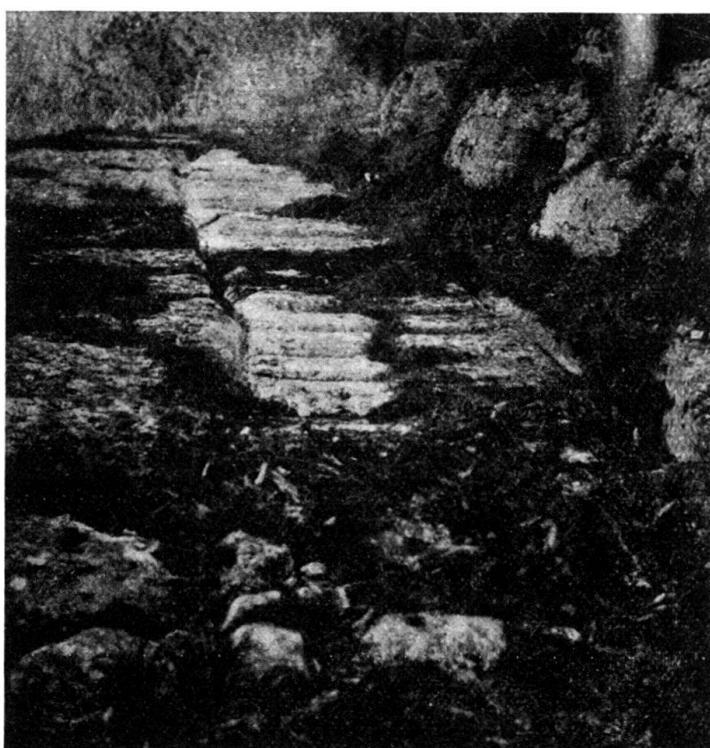


Fig. 2.

les constructeurs de notre route. En effet, aux endroits où ces sillons grimpent la pente rocheuse, des marches ou rainures transversales relient les deux ornières, offrant ainsi un plan à peu près horizontal aux pieds des mulets, ce qui leur donnait plus de sécurité sur le roc vif. Bien que les arrêtes en fussent émoussées par l'usage et le temps, ces marches sont encore parfaitement nettes et reconnaissables (fig. 2 et 3).

L'on s'explique ainsi sur place aisément comment il se faisait que les routes romaines longeaient sans danger des précipices vertigineux. On creusait des sillons dans lesquels les roues des chariots roulaient, évitant ainsi des déviations, et l'on taillait des marches transversales pour que les mulets puissent poser les pieds à peu près horizontalement, afin de les empêcher eux aussi de glisser.

Aux croisements il est permis, avec des administrateurs tels que les romains, de se représenter un service bien réglé pour le passage sur ces tronçons, parfois

très longs, taillés dans le roc vif, soit en admettant que la montée se fit à certaines heures et les descentes de même, soit que l'on suppose des gardiens postés en certains points et donnant des signaux aux conducteurs des chars.

Sur notre parcours de Vuîtebœuf à la Villette j'ai dégagé et retrouvé l'emplacement où se faisaient les croisements, reconnaissable sans qu'aucun doute soit possible, à la bifurcation de plusieurs paires de sillons.

Un autre détail intéressant frappe l'observateur attentif qui suit la route romaine de Vuîtebœuf au château de Ste-Croix. Sur plusieurs points du parcours l'on remarquera un autre sillon, creusé exactement de la même manière dans le roc, mais à environ 50 cm. à 1 m. plus haut que la route elle-même, et de plus, seul, sans son inséparable compagnon. Que signifie ce sillon isolé dans cette position élevée?

La réponse est très simple. A mes yeux, il indique une première route, plus ancienne encore, et qui, soit par suite d'usure, soit pour tout autre motif, aura exigé une réparation complète. On aura alors creusé la nouvelle voie dans le roc, à environ 50 ou 100 cm. plus bas, travail qui aura fait disparaître le sillon du côté du précipice, tout en épargnant celui du côté de la montagne en raison de l'augmentation de largeur acquise par la pente sur la coupe transversale (fig. 4).

Un fait important semble confirmer mon hypothèse: c'est le milliaire romain trouvé à Montagny par Rochat et transporté ensuite à Yverdon. Ce milliaire porte une inscription relative à l'empereur Caracalla, indiquant que ce souverain a «restauré les routes et les ponts dégradés par le temps»¹⁾.

En comparant les divers titres honorifiques donnés à l'empereur dans cette inscription il est possible de fixer à quelques mois près l'époque à laquelle elle fait allusion. Caracalla reçut le titre de *felix* en 213, année où il prit également sa seizième puissance tribunice. Nous pouvons donc affirmer que l'inscription du milliaire de Montagny, mentionnant la restauration des routes romaines et des ponts, est de l'année 213. De plus, le fait qu'elle indique encore le troisième consulat, tandis qu'à la fin de cette année 213 il portait le Cos. IIII, nous permet de supposer que notre inscription est du commencement de l'année.

Ce milliaire semble donc confirmer mon hypothèse au sujet du troisième sillon, isolé et plus élevé que les deux autres, constaté sur plusieurs points de notre parcours.

Après la constatation irréfutable de l'existence de cette route grimpant les pentes rocheuses des Gorges de Covatannaz, une autre question se pose, relative au même sujet. C'est l'identification de la station d'Abolica, ou Ariorica dans l'itinéraire d'Antonin, marquée sur la table de Peutinger, et que jus'qu'à aujourd'hui, la plupart des chroniqueurs et historiens, se copiant les uns les autres, ont identifié avec Pontarlier.

Tout d'abord il faut remarquer qu'Abolica ne devait pas être une ville,

¹⁾ Indicateur. 1862, p. 33. Supplément aux I. C. H. N. 51. Momsen 51 Sup. — Hagen 84. — CIL XIII 9068. — Bonstetten 29.

mais une simple station de relai, de secours pour les chariots traversant les régions peu hospitalières du Jura, surtout pendant la mauvaise saison, et où le trajet dans les neiges accumulées en longeant ces parois de rocher à pic, devait présenter des difficultés considérables.

Cette question de l'identification d'Abiolica a déjà donné lieu à de nombreuses discussions, et l'on trouvera dans E. Desjardins, Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger (p. 233) toutes les hypothèses émises à ce sujet.

En comparant les distances indiquées sur cette table avec celles données par l'Itinéraire d'Antonin l'on constate des différences telles que l'opinion hésite et que la solution se complique.



Fig. 3.

Pour mon compte personnel je m'en tiendrai à la table de Peutinger, et je suis d'avis qu'il faut absolument renoncer à placer la station d'Abiolica à Pontarlier pour les raisons suivantes:

On peut faire certaines réserves sur l'exactitude des distances données par la Table de Peutinger, mais on se refuse à admettre que toutes les indications de cet important travail soient erronées.

La table indique d'Eburodunum à Abiolica six lieues gauloises à 2222 m., ce qui fait un peu plus de 13 km. En outre la carte indique 16 lieues de Lausanne à Abiolica¹⁾, équivalant approximativement à 35 km. et demi. De

¹⁾ Il est certain qu'il faut en ce point corriger la Table Peutinger à l'aide de l'itinéraire. Urba a été oublié par le copiste sur la table, et il faut retablir: Lucerne, Lausanne 16. Urba 24 Abiolica. Mais quoiqu'il en soit ces chiffres ne correspondent pas au distances réelles (Réd.).

Besançon à notre station la distance est donnée comme de 29 lieues, correspondant à 64 km.

Or, si l'on admet avec la plupart des historiens qu'Abiolica est l'ancien Pontarlier, il faut avouer que les distances indiquées par le géographe romain ne concordent en aucune façon avec la réalité. Il faut donc rompre franchement avec l'ancienne manière de voir et renoncer à faire d'Abiolica et de Pontarlier une seule et même localité.

Maintenant où placer cette station d'Abiolica ? Une note tirée du « Dictionnaire interprété des noms latins » par Chaudon en 1777 dit : « Abiolica, cité des Helvétiens ; elle n'est plus qu'un petit bourg appelé le « Bullot », assez près d'Yverdon, en Suisse. »

Il s'agirait donc ici probablement du village de Bullet. Mais j'avoue que cette identification me paraît peu probable, si l'on se demande pour quel motif, après la rude montée des Gorges de Covatannaz, les Romains, toujours si pratiques et si utilitaires, auraient allongé leur route en lui imposant un pareil détour au lieu de continuer directement sur Ste-Croix et le Col des Etroits.

Rochat dans ses « Recherches sur les Antiquités d'Yverdon », place la station d'Abiolica dans le voisinage du château de Ste-Croix ou du hameau de la Villette, emplacement qui correspond déjà beaucoup mieux avec les distances indiquées sur la Table de Peutinger.

Essayons maintenant de situer nous-mêmes cette station, sans recourrir aux données publiées par d'autres et en nous basant uniquement sur nos propres calculs.

Le géographe romain place le nom d'Abiolica à l'endroit où la route de Lausanne rejoint celle qui d'Yverdon conduit directement à Besançon à travers le Jura. Nous avons vu plus haut que c'est à Vuitembœuf que ces deux routes se réunissaient. On serait donc tenté de placer la station à Vuitembœuf même, en avançant que le départ pour la forte grimpée pouvait nécessiter un arrêt avec relai pour mettre les chariots aux exigences de ce chemin escarpé. Mais à cette hypothèse s'oppose la distance, car la table indique six lieues d'Yverdon à Abiolica, donnant environ treize kilomètres et demi.

D'Yverdon à Vuitembœuf nous comptons aujourd'hui 9,2 km.; pour concorder avec la table nous devons reporter notre station à $4\frac{1}{2}$ km. au-dessus du dit Vuitembœuf, ce qui, par la ligne droite que suivait la voie romaine, nous amène précisément à Ste-Croix.

Pour la direction venant de Besançon les chiffres sont les suivants : la table donne 29 lieues gauloises, faisant un peu plus de 64 km. Actuellement cette distance est de 76 km. Si l'on pense aux contours et aux lacets de nos chaussées modernes, et si l'on se souvient que la route de Vuitembœuf à Ste-Croix, de 10 km. qu'elle compte aujourd'hui n'en avait que 4 ou 5 à l'époque romaine ; si, en outre l'on fait une réduction proportionnelle pour le tronçon de Besançon, les 76 km. modernes approchent sensiblement des 64 romains.

Reste le troisième côté qui est celui de Lausanne. De cette ville à Abiolica la table indique 16 lieues, donnant rond 36 km. tandis qu'aujourd'hui nous en

avons 45, en suivant l'itinéraire de la voie romaine par Crissier, Penthaz, Pom-paples, Arnex, Vuitebœuf et les Gorges de Covatannaz.

Ici aussi l'écart n'est que de 9 km. ce qui avec la marge élastique de rigueur n'est nullement excessif, et nous amène également à Ste-Croix, ou tout près de cette localité, et loin de Pontarlier.

Des trois côtés en jeu nous arrivons donc au même résultat, et il semble que l'on est bien près de la vérité en situant la station d'Abiolica sur l'emplacement même du village actuel ou dans les abords immédiats de Ste-Croix.

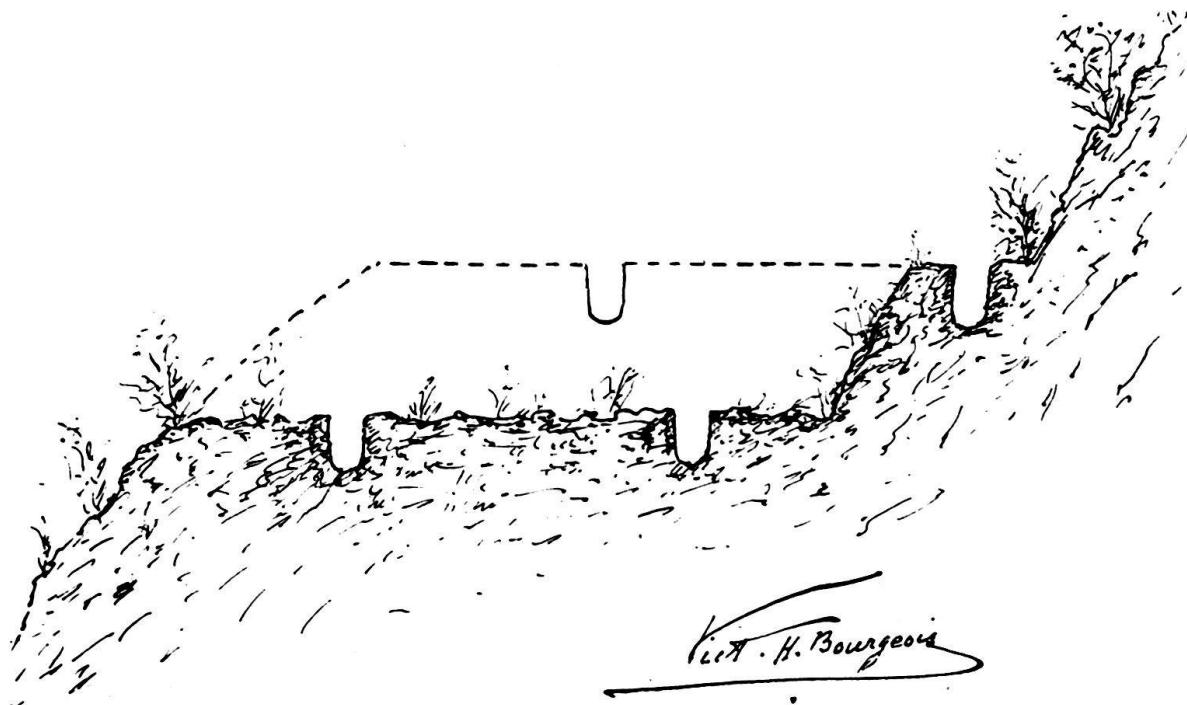


Fig. 4.

Et en réalité existe-t-il une raison sérieuse pour réfuter cette hypothèse ? n'a-t-on pas trouvé dans les environs de cette localité une quantité de preuves de la présence des Romains, objets, tuiles, monnaies, etc.? L'emplacement proposé par Rochat pour Abiolica était la Villette, mais n'est-il pas tout aussi probable que cette station de relai et de secours eut été établie à la place qu'occupe aujourd'hui le grand village? Ici l'on est au-dessus de la longue montée, dans une sorte de cuvette du terrain qui l'abrite plus ou moins contre les courants et les tourmentes.

Comme cette station romaine, de par sa situation au sommet d'une grimpée ardue et exposée pendant la mauvaise saison à tous les inconvénients des intempéries, devait revêtir un caractère d'importance, n'est-il pas tout aussi admissible, et même plus probable qu'elle eut été établie dans la combe et sur le replat de Ste-Croix plutôt que dans le passage étroit et rapide de la Villette?

Mon hypothèse a du reste déjà été émise par Plantin, *Helvetia antica e nova* (p. 205), qui le premier se prononça en faveur de Ste-Croix.

Villette, Ste-Croix ou col des Etroits, peu importe, car les trois localités se touchent presque. Le fait principal reste acquis, c'est l'existence irréfutable de cette voie romaine avec ses sillons, et ses marches transversales encore parfaitement visibles aujourd'hui.

A quelle époque a-t-elle été établie, et combien de temps a-t-elle été pratiquée ? je ne puis le préciser : mais on se souviendra que les monnaies trouvées au Chasseron accusent une période de plus de six siècles. Et de plus, notre route des Gorges de Covatannaz avait subi une telle dégradation par l'usure et le temps, qu'une réfection complète s'imposa, et que cette restauration eut lieu sous l'empereur Caracalla, au début de l'année 213, ainsi que j'ai essayé de le prouver.

Une erreur reste encore à rectifier au sujet du nom du Col des «Etroits» situé au-dessus de Ste-Croix.

On se demandait où et comment ce nom avait pris naissance, la configuration du terrain ne motivant en aucune façon cette appellation.

L'explication m'en a été donnée dernièrement par un ancien professeur du Collège de Ste-Croix.

Autrefois l'on disait «le Col, le Bois des Etres». De là à «Etraz» il n'y avait qu'un pas. Ce n'est point le Col des Etroits, mais des «Etraz», mot dérivant du latin «stratas» et désignant une route pavée. Or cette dénomination est pleinement justifiée par le fait que, de Ste-Croix la voie romaine passait le Col et descendait au Franc Castel par des lacets dont certains tronçons ont conservé jusqu'à aujourd'hui le revêtement des pavés romains.

Il faut donc abandonner le nom erroné de «Col des Etroits» et adopter, ou plutôt reprendre celui de «Col des Etraz».

